

12 MAI 2020

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DES DEUX-RIVES**

Une séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école des Deux-Rives, est tenue le mardi 12 mai 2020, à 19 h, sous la présidence de madame Manon Bougie. Cette rencontre est en vidéoconférence sur la plateforme TEAMS étant donné le confinement actuel et les règles de distanciation. Sont présents mesdames et messieurs les membres du conseil d'établissement :

Représentants des parents :

BOUGIE, Manon
CASSE, Maeva Sandra Cendrine
DION, Véronique
GOYETTE, Christiane
MORIN, Steve
PRIVÉ, Annie
TURGEON, Line

Représentants des enseignants :

BÉLAIR, Claude
GILBERT, Véronique
MAROIS, Jean-Philippe
VACHON, Annie

Représentant du personnel non enseignant : LESSARD, Caroline

Sont absents :

CLOUTIER, Natalie (représentante du service de garde)
COTÉ, Guy-Paul (représentant de la communauté)

Monsieur Mario Bolduc, directeur d'école, madame Sherley Simard, directrice adjointe de 5^e année et du cheminement particulier et madame Marie-Eve Therrien, directrice adjointe de 6^e année sont présents. Monsieur Yann Lessard, directeur adjoint par intérim de 1^{re} secondaire est absent.

CET-01-05-20 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Manon Bougie souhaite la bienvenue aux membres du conseil. Elle constate qu'il y a quorum et que la séance peut être légalement tenue.

CET-02-05-20**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Steve Morin que l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement du 12 mai 2020 soit accepté en ajoutant le point « modification aux règles de régie interne » et que ce point soit traité en début de rencontre par monsieur Mario Bolduc, directeur d'école, et en retirant le point 11 considérant que la structure politique du conseil des commissaires n'existe plus.

1. Ouverture de la séance
2. Révision et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 15 avril 2020
4. Modification aux règles de régie interne
5. Suivi de la rentrée et des mesures mises en place (COVID-19)
6. Normes et modalités 2020-2021 primaire et secondaire
7. Principes d'encadrement des frais chargés aux parents
8. Règles de conduite primaire et secondaire
9. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence
10. Compte rendu du représentant au comité des parents
- ~~11. Compte rendu du commissaire délégué, monsieur Guy Paradis~~
12. Rapport de correspondance
13. Questions du public
14. Questions diverses et sujets pour la prochaine réunion :
 - Rapport annuel du CÉ
 - Liste de matériel scolaire
 - Budget initial 2020-2021
 - Plan d'action
15. Questions diverses :
 -
16. Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité

CET-03-05-20**ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 AVRIL 2020**

Il est proposé par madame Line Turgeon que le procès-verbal du 15 avril 2020 soit accepté tel que présenté par monsieur Mario Bolduc, directeur d'école.

Adopté à l'unanimité

CET-04-05-20**MODIFICATION AUX RÈGLES DE RÉGIE INTERNE**

Attendu que la pandémie de COVID-19 qui sévit actuellement nous exige de changer nos méthodes de travail à plusieurs égards, notamment quant au travail à distance;

Attendu que les règles de régie interne du conseil d'établissement ne permettent pas la tenue des rencontres à distance ou d'un mode alternatif de prise de décision aux rencontres faites en présentiel;

Attendu qu'il est opportun de modifier nos règles de régie interne pour permettre ces deux modes alternatifs de prise de décision;

Attendu qu'exceptionnellement la ministre de la Justice et procureure générale du Québec, Mme Sonia Lebel, a annoncé, le 28 avril 2020, la mise en place d'une nouvelle mesure temporaire permettant la tenue à distance d'un conseil d'établissement;

Attendu que ceux-ci respectent les principes d'une saine gouvernance;

Attendu que toutes les résolutions qui avaient été proposées lors de la rencontre du 15 avril soient ratifiées par la présente rencontre;

Sur proposition dument faite par madame Caroline Lessard, il est **résolu** à l'unanimité de :

Permettre la participation à une réunion du conseil d'établissement à l'aide de moyens de communication permettant à tous les participants de communiquer immédiatement entre eux. Ils sont alors réputés présents à cette réunion.

Permettre que les résolutions écrites, signées par tous les participants habiles à voter sur ces résolutions lors des réunions du conseil d'établissement, aient la même valeur que si elles avaient été adoptées au cours de ces réunions.

SUIVI DE LA RENTRÉE ET DES MESURES MISES EN PLACE (COVID-19)

Monsieur Mario Bolduc, directeur d'école, fait le suivi des différentes mesures qui ont été mises en place pour accueillir le personnel et les élèves. Malgré tous les défis que cette deuxième rentrée apportait, il semble satisfait de la mobilisation de son équipe et mentionne que cette réussite en est une d'équipe. Dans le but de rassurer, il fait référence également à toutes les communications faites autant pour les parents que dans les médias. Les parents du conseil d'établissement félicitent l'ensemble du personnel pour leur mobilisation.

NORMES ET MODALITÉS 2020-2021 (PRIMAIRE ET SECONDAIRE)

Monsieur Mario Bolduc, directeur d'école, présente les documents « Normes et modalités 2020-2021 » du primaire et du secondaire, en survol, et il met l'accent sur les changements mineurs.

CEt-05-05-20 POLITIQUE DES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS 2020-2021

Il est proposé par madame Line Turgeon que le document « Politique des frais chargés aux parents 2020-2021 » de l'école des Deux-Rives soit accepté tel que présenté par monsieur Mario Bolduc, directeur d'école.

Adopté à l'unanimité

CEt-06-05-20 RÈGLES DE VIE ET PROCESSUS DISCIPLINAIRES 2020-2021

Il est proposé par madame Christiane Goyette que le conseil d'établissement approuve les règles de vie et le processus disciplinaire pour l'année 2020-2021 autant pour le primaire que pour le secondaire.

Adopté à l'unanimité

CET-07-05-20 PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Il est proposé par monsieur Steve Morin que le conseil d'établissement approuve le plan de lutte contre l'intimidation et la violence tel que présenté par monsieur Mario Bolduc, directeur d'école.

Adopté à l'unanimité

COMPTE RENDU DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DES PARENTS

Monsieur Steve Morin mentionne qu'il n'y a pas de suivi autre que les mêmes développements mentionnés à la dernière rencontre. Leur prochaine réunion est le mercredi 13 mai 2020.

CET-08-05-20 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Claude Bélair propose la levée de l'assemblée. Il est 20 h 10.

Adopté à l'unanimité

Manon Bougie, présidente

Mario Bolduc, directeur d'école

Date : _____